



UNICEF France

Un réseau associatif
ouvert **au mécénat
de compétences**

L'UNICEF* travaille sans relâche
pour sauver des vies d'enfants,
défendre leurs droits et les aider
à réaliser leur potentiel.

* United Nations International Children's
Emergency Fund, ou « Fonds des Nations unies
pour l'enfance ».



L'UNICEF, une organisation mondiale au service de chaque enfant

- **Une approche intégrée** pour permettre aux enfants et adolescents de s'épanouir pleinement en agissant simultanément sur les domaines suivants : **santé, nutrition, eau et assainissement, protection, éducation, égalité des chances, lutte contre les discriminations.**
- **Une organisation innovante**, classée parmi **les 10 plus innovantes du monde** par « The Fast Company » pour apporter des solutions rapides au niveau local, grâce à l'utilisation de nouvelles technologies.
- **Une force de plaidoyer**, garant de la bonne application de la Convention internationale des droits de l'enfant – traité international le plus ratifié au monde – **l'UNICEF défend les droits et le bien-être des enfants partout dans le monde.**
- **Une implantation dans 190 pays.**



L'UNICEF France en chiffres

Plus de
500 000
donateurs

4 000
adhérents

Plus de **5 000** bénévoles
répartis sur **75** départements au sein de :
> **25** comités territoriaux > **50** délégations

Près de **85** experts
et personnalités associés

150
volontaires
en service civique

125 entreprises
partenaires,
mécènes ou amies
de l'UNICEF

Le Comité Français pour l'UNICEF, dit UNICEF France, est une association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et membre du Comité de la charte du don en confiance.



Les missions multiples de l'UNICEF France

Agir pour l'égalité des droits des enfants et des jeunes en particulier les plus vulnérables :

- **Soutenir les programmes de terrain de l'UNICEF** en mobilisant la générosité du public.
- **Sensibiliser et engager** tous les acteurs de la société civile et des partenaires pour faire progresser la cause des enfants.
- **Influer sur les politiques nationales et locales favorables** aux enfants et adolescents en particulier les plus exclus.
- **Donner la parole aux enfants et aux jeunes**, acteurs du changement.

Pour accomplir ses missions, l'UNICEF France s'appuie sur un réseau dynamique et engagé : bénévoles, volontaires en service civique, salariés en mécénat de compétences,...

Le mécénat de compétences à l'UNICEF, un engagement sur des projets concrets !

L'UNICEF France propose des missions exclusivement sur le territoire français. Chaque mission est construite en fonction des besoins de l'UNICEF France, de l'expertise et des envies du salarié en mécénat de compétences.

Pendant la durée de son engagement, le salarié **est accompagné, formé et fait l'objet d'un suivi régulier**. Ses missions sont évolutives et font partie d'un projet global dans lequel le salarié est impliqué.

La diversité de nos actions permet de définir des **fiches de missions aussi bien opérationnelles** sur les actions-clefs de l'UNICEF qu'administratives ou de coordination.

Voici quelques missions qui peuvent être proposées :

Mission de coordination

- Qu'elle soit exercée au niveau territorial ou au niveau départemental, cette mission consiste à apporter localement le soutien direct à l'équipe de gouvernance et aux responsables d'activités.
- Coordonner l'ensemble des activités au niveau local et appuyer les responsables locaux, particulièrement en recrutement des bénévoles, dans l'objectif de renforcer des équipes. Mettre en place le parcours d'intégration et de formation des bénévoles.
- Organiser et développer des circuits de communication en direction des adhérents du département.
- Les missions à la fois riches et évolutives, nécessitent une grande capacité de travail et d'adaptation permanente.

Recrutement et parcours d'intégration des bénévoles

- Mettre en œuvre une politique de recrutement de bénévoles au regard des besoins locaux et en accord avec la stratégie locale d'UNICEF France.
- Développer le recrutement des bénévoles en s'appuyant sur les partenaires (publics et privés), les réseaux locaux, la presse locale et les plateformes dédiées.
- Mettre en place l'acculturation, l'accompagnement et le suivi des bénévoles.
- Suivre le parcours d'intégration et assurer la formation des bénévoles recrutés.



Ils racontent leur mécénat de compétences au sein de l'UNICEF



Carole. Entreprise AXA

« J'avais un réel besoin de faire une coupure dans une vie professionnelle intense pour prendre du recul tout en me rendant utile pour une cause qui m'est chère.

Cette expérience m'apporte beaucoup à plusieurs titres : le contact humain avec des bénévoles super engagés et avec des valeurs de solidarité dans lesquelles je me reconnais, le sentiment de participer à quelque chose de grand : la défense des droits des enfants. »



Serge L. Entreprise AXA

« L'expérience du mécénat de compétences me permet de faire de nouvelles rencontres, de découvrir de nouvelles façons de travailler, de découvrir l'action de l'UNICEF au niveau local mais aussi international. C'est un premier pas vers un engagement bénévole que j'ai franchi dès la fin de ma période de mécénat.

Cette passerelle entre mécénat et bénévolat est en toute logique une très belle opportunité pour une poursuite de mon engagement pour la cause des enfants. »



Catherine G. Air Liquid

« Après 18 mois d'aventures dynamisantes en mécénat de compétences à l'UNICEF, le bilan en est très positif tant au niveau professionnel que personnel : nouvelles rencontres inspirantes, formations et animation des bénévoles et des jeunes, création d'ateliers de sensibilisation, relations avec les partenaires de l'UNICEF (villes, clubs sportifs...).

Et ce n'est pas fini ! N'hésitez plus ! »

Un engagement innovant, solidaire et responsable

Pour l'UNICEF France

Le **mécénat de compétences** permet de :

- **Se professionnaliser dans son développement** et faire face à l'évolution du bénévolat en essayant des **bonnes pratiques en interne de façon pérenne**
- **Bénéficier de l'expertise** acquise par les salariés dans leur entreprise
- Développer son activité en s'ouvrant aux **acteurs économiques locaux et aux partenaires institutionnels**, en faisant connaître son activité à d'autres publics
- **Dialoguer autrement avec les acteurs du secteur privé**
- **Élargir le potentiel** de la population « bénévole » à terme

Pour l'entreprise

Proposer le **mécénat de compétences** auprès de l'**UNICEF France**, c'est :

- Associer les salariés à **une démarche citoyenne et solidaire**
- **Accompagner les salariés en fin de carrière vers la retraite**, suivant le dispositif choisi
- **Proposer des missions partout en France aux salariés** grâce au fort maillage territorial d'UNICEF France (présence dans environ 75 départements)
- Permettre aux salariés de **s'intégrer dans une communauté riche en échanges humains**
- Recevoir **un reçu fiscal** conformément à la loi du 1^{er} août 2003

Pour vous accompagner dans la mise en place du mécénat de compétences

Aïda MEMCIC

Chargée de projet engagement et recrutement

+33 1 44 39 29 61

+33 6 50 34 64 70

mecenatdecompetences@unicef.fr



[www.unicef.fr/
mecenat-competences](http://www.unicef.fr/mecenat-competences)



[unicef_france](#)



[UNICEF France](#)



[UNICEF_france](#)



[UNICEF France](#)